



Nanterre, le 7 mai 2008

## Communiqué de presse

**Le Crédit Coopératif et l'Adie renouvellent  
leur partenariat en faveur du développement du microcrédit**

**Maria Nowak, Présidente de l'Adie et Jean-Claude Detilleux, Président du Crédit Coopératif ont signé mardi 6 mai un nouvel accord de partenariat pour le développement du microcrédit, outil d'insertion économique au service des créateurs d'entreprise exclus du système bancaire classique.**

Depuis 1999, date de la première convention de partenariat entre ces deux institutions, le Crédit Coopératif a apporté tout son soutien aux actions de microcrédit de l'Adie. Il l'a également activement appuyée auprès des pouvoirs publics afin qu'elle soit habilitée association de microcrédit pour lui permettre de prêter en direct. Après avoir été prêteur au nom de l'Adie, le Crédit Coopératif est alors devenu l'une des premières banques à la refinancer.

**La nouvelle convention de partenariat** signée ce jour confirme la mise en place de lignes de crédit pour 2008 d'un montant de 3 500 000 euros, ainsi qu'une participation au risque.

Outre ces lignes de refinancement, le partenariat est articulé autour des axes suivants :

- Un apport en fonds propres pour le financement d'une trentaine de microcrédits sociaux aux particuliers.
- La promotion du Cod'Adie, le livret de développement durable de partage élaboré par le Crédit Coopératif, dont les intérêts peuvent être en partie ou totalité reversés à l'Adie.
- Une dotation au fonctionnement de l'Adie.
- **Le financement par le Crédit Coopératif d'une nouvelle antenne dédiée au microcrédit à Toulouse, dans le cadre d'une expérimentation lancée par l'Adie en 2008 dans des zones urbaines sensibles.** Ces antennes pilotes ont pour objectifs de mieux répondre aux besoins du public sur des

territoires à forte densité et de mettre au point des méthodes de marketing ciblées et d'octroi de prêts rapides.

### **À propos du Crédit Coopératif**

*Le Crédit Coopératif est une banque créée il y a plus de 100 ans par des entrepreneurs pour accéder au crédit, d'où son attachement à favoriser l'accès au crédit, par des solutions innovantes. Banque des acteurs de la solidarité et de l'insertion, il est leur partenaire pour faciliter le financement des projets des personnes qu'ils accompagnent.*

### **À propos de l'Adie**

*L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au microcrédit. Depuis sa création en 1989 par sa présidente Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 50 000 microcrédits générant près de 60 000 emplois.*

### **Contacts presse :**

**Adie** : Sandrine Bonamy-Leiba 01 56 03 59 00 - Audrey THIROT - 01 56 03 59 66

**Crédit Coopératif** : Claude Sevaistre - 01 47 24 89 71 – Laure Capblancq – 01 47 24 80 64.